



Brigades de paix internationales

Promotion de la non-violence et protection
des droits humains depuis 1981

Rapport Annuel



2007-2008

Que fait PBI ?

« Quand PBI nous accompagne, nous sommes en sécurité et libérés de nos peurs. Quand nous sommes seuls, nous sommes inquiets si quelqu'un de nouveau se trouve aux alentours, nous nous demandons de qui il s'agit, nous ne pouvons pas nous concentrer sur notre tâche. Nous sommes mal à l'aise et éprouvons une peur diffuse. Quand PBI est là nous pouvons nous concentrer parce que nous sommes sans crainte. »

Un avocat d'Advocacy Forum, Népal

PBI travaille à la protection des droits humains et à la promotion de la non-violence depuis 1981. A la demande d'associations de défense des droits humains, PBI envoie des équipes de volontaires internationaux dans des zones de répression et de conflits pour offrir un accompagnement protecteur aux membres de ces associations dont la vie et les activités sont menacées par la violence politique. Le travail de PBI est basé sur deux principes : impartialité et non-ingérence dans le fonctionnement interne des organisations accompagnées. Nous croyons que la résolution durable des conflits ne peut être imposée de l'extérieur, mais qu'elle doit s'enraciner dans l'aptitude des acteurs locaux à construire les conditions d'une paix authentique. Ce « concept PBI » a fait la preuve qu'une présence extérieure peut dissuader les auteurs de violence et élargir ainsi l'espace dans lequel pourront oeuvrer les militants locaux. Outre son travail d'accompagnement, PBI organise divers types d'ateliers « d'éducation à la paix » dans le but de renforcer les aptitudes des acteurs locaux à gérer les conflits.

Les différents modes d'intervention de PBI dans un même pays sont rassemblés dans ce qui est appelé un Projet. PBI intervient actuellement en Colombie, en Indonésie, au Guatemala, au Mexique et au Népal. Son travail de terrain est soutenu par celui de 16 groupes nationaux situés en Amérique du Nord, Europe et Australasie. Ces groupes ont pour mission de susciter un soutien politique pour les activités de terrain, recruter et former des volontaires, faire connaître PBI et trouver des financements.

Les Projets PBI

Guatemala	De 1983 à 1999 et depuis 2003
Le Salvador	De 1987 à 1992
Sri Lanka	De 1989 à 1998
Amérique du Nord	De 1992 à 1999
Haïti	De 1995 à 2000
Colombie	Depuis 1994
Indonésie	Depuis 1999
Mexique	Depuis 1998
Népal	Depuis 2005

Légende de la photo de couverture : Michael Tamblyn, volontaire PBI, Louise Arbour, ancien Haut Commissaire des Nations unies pour les droits de l'Homme et Amerigo Incalcaterra, représentant des Nations unies au Mexique, écoutent les dépositions d'organisations indigènes accompagnées par PBI dans l'Etat de Guerrero au Mexique.

Conseil international de PBI en 2007

Sergi Bach : Projet Mexique
Paola Carmagnani : Projet Népal
Tiffany Easthom : Projet Indonésie
Joke Edenburg : Allemagne/Pays Bas
Steven Davies : membre intuitu personae
William Fairbairn : Canada
Montserrat Garcia : Projet Guatemala
Celia Guilford : Projet Indonésie
Andrew Kendle : (Vice-Président) Royaume-Uni, Suède, Norvège
Liam Mahony : (Trésorier) membre intuitu personae
Rohan Martyrs : Australie
Steven Molnar : (Président) USA
Claudia Müller-Hoff : Projet Colombie
Roger Nash : membre intuitu personae

Sommaire

Lettre du Conseil international de PBI	p. 3
Secrétariat international et groupes nationaux	p. 4
PBI Colombie	p. 6
PBI Guatemala	p. 8
PBI Indonésie	p. 10
PBI Mexique	p. 12
PBI Népal	p. 14
Publications	p. 15
Élargir le champ de l'accompagnement protecteur	p. 16
Témoignages de volontaires	p. 17
Rapport financier	p. 18
Donateurs	p. 19
Adresses des équipes PBI	p. 20

PBI est enregistré comme organisme à but non lucratif dans l'Etat de Washington (USA)

Lettre du Conseil international de PBI

« En tant qu'avocat des droits humains, en Afrique du Sud dans les années 60, j'ai défendu de courageux prisonniers politiques, dont Nelson Mandela. Je sais combien ces avocats peuvent se sentir isolés et menacés. PBI joue un rôle vital en protégeant et soutenant des défenseurs dans des pays où ceux-ci courent beaucoup plus de risques que nous n'en affrontons en Afrique du Sud. La présence de PBI est déterminante pour les avocats...à la fois pour leur sécurité et pour que leurs clients et ceux qu'ils représentent obtiennent justice ».

Lord Joffe, soutien de PBI-Grande Bretagne

Chers amis,

Notre mission a pour objectif de permettre aux organisations locales de défense des droits humains et aux communautés de paix de mener à bien leur travail sans en être dissuadées par des actes de violence ou des menaces de violence.

En 2007-2008 nous avons offert un accompagnement protecteur à 40 organisations, deux communautés villageoises et trois militants individuels, en Colombie, au Guatemala, au Mexique, en Indonésie et au Népal. Tous étaient menacés en raison de leur travail. Vaste est le champ des activités des organisations accompagnées : défenseurs des droits humains, avocats, associations féminines et de défense de l'environnement, communautés villageoises indigènes et déplacées. Nous avons élargi notre accompagnement à des organisations oeuvrant dans des zones rurales très isolées où n'interviennent que très peu – sinon pas du tout – d'internationaux.

La spécificité de notre travail tient à ce que nous sommes sur le terrain, aux côtés des organisations locales. Comme le remarquait un intervenant de l'ONU « les missions des Nations unies et d'autres organisations internationales vont et viennent en fonction des priorités internationales. PBI s'engage à rester aussi longtemps que sa présence est nécessaire ».

Une autre caractéristique de notre travail tient à la façon dont nous exerçons notre pression à tous les niveaux de la chaîne de commandement : du soldat en faction aux responsables locaux, aux gouvernements nationaux et, à travers eux, à leurs forces de sécurité ; nous intervenons aussi auprès des organisations internationales qui – lorsque c'est pertinent – interviennent auprès des gouvernements pour que ceux-ci, conformément à leurs engagements internationaux, protègent leurs ressortissants. C'est ainsi qu'une pression « globale » a un impact local.

Plus nous sommes reconnus au niveau national et international, plus nous sommes aptes à dissuader d'éventuels agresseurs, à protéger nos volontaires de terrain et les organisations accompagnées.

En 2007-2008 nous avons, avec succès, concentré nos efforts sur les mécanismes de protection qui renforcent la dissuasion apportée par la présence physique de nos volontaires sur le terrain. Au Népal et au Guatemala nous avons contribué à la mise en oeuvre des Orientations de l'Union européenne concernant les défenseurs des droits de l'homme. Au Royaume-Uni nous avons réalisé un important travail de lobbying, développé le réseau d'appui

et suscité des liens entre des avocats, les associations environnementales que nous accompagnons et les organisations internationales travaillant dans le même champ. Nous avons multiplié les tournées de défenseurs en Europe, Amérique du Nord et Australie pour faire mieux connaître PBI et les

organisations accompagnées. Nous avons publié un rapport sur la région de Petén au Guatemala et un autre sur la situation des droits humains dans l'Etat de Guerrero au Mexique. En Colombie, nous avons participé à 55 réunions avec des membres du gouvernement ou leurs représentants, 106 avec les forces armées et 46 avec des membres du corps diplomatique. Ces réunions, en faisant mieux connaître PBI et les organisations accompagnées, renforcent notre capacité de dissuasion.

Dans ce rapport nous sommes fiers d'évoquer les résultats du travail de 134 volontaires de terrain, venus de 24 pays différents ; leur activité est soutenue par des équipes animatrices et des centaines de militants dans 16 groupes nationaux. Notre travail toutefois n'est pas une fin en soi mais un moyen de permettre à des organisations locales de travailler sans craindre les agressions. Nous restons fidèles à notre foi dans l'action non-violente, et sommes stimulés par le courage des défenseurs et des communautés que nous accompagnons. La qualité de leur engagement contre des pouvoirs aux moyens imposants leur permet de réussir ce qui peut sembler impossible.

Dans la paix,

Steve Molnar

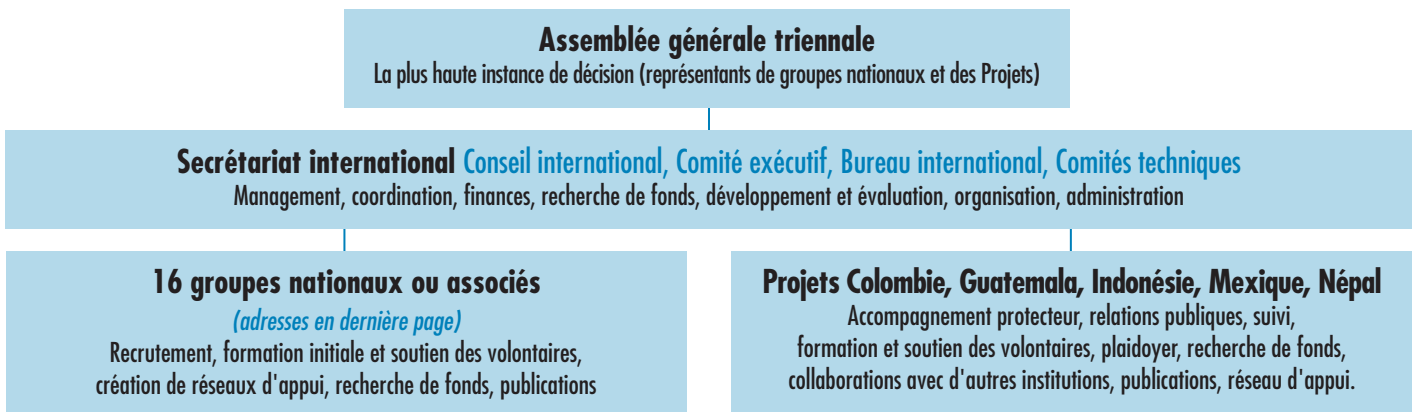
Steve Molnar
Président de PBI

Photo: PBI



Un volontaire PBI accompagne des défenseurs des droits humains afro-colombiens dans la zone humanitaire de Nueva Vida, Choco, Colombie

Organisation de PBI



Note : le Secrétariat international et les Projets constituent la structure mondiale de PBI enregistrée en tant qu'organisation sans but lucratif auprès de l'Etat de Washington, Etats-Unis d'Amérique. Les groupes nationaux et les groupes associés sont des entités indépendantes qui définissent leurs propres structures et sont légalement responsables de leurs propres actions.

Le secrétariat international et les groupes nationaux

Les violations répétées des droits humains ne peuvent se perpétuer sans la complicité des autorités locales, nationales, voire internationales. L'approche de PBI est originale en ce sens qu'elle cherche à agir sur chacun des maillons de cette chaîne. La présence d'accompagnateurs internationaux aurait un effet très limité si elle ne s'appuyait pas sur un réseau international qui donne du poids à l'action dissuasive des volontaires sur le terrain. Les groupes nationaux de PBI jouent un rôle essentiel pour constituer ces réseaux et s'assurer que ceux-ci peuvent agir rapidement et concrètement quand apparaissent des menaces sur les droits humains. Le secrétariat international remplit une fonction indispensable en assurant le lien entre toutes les équipes de PBI pour décider d'une stratégie et coordonner le travail de chacun.

Promouvoir l'action des défenseurs des droits humains et de PBI

En organisant des tournées de conférences pour les défenseurs et les volontaires de retour au pays, PBI renforce ses capacités de protection. Leur témoignage de première main est un excellent moyen de susciter l'intérêt (du grand public comme des responsables) pour la situation du pays concerné, d'introduire les organisations accompagnées, et de nous faire mieux connaître.

- **Les groupes nationaux d'Europe et d'Amérique du Nord** ont organisé des tournées de conférences pour des défenseurs de Colombie, du Mexique, d'Indonésie et du Guatemala. Cela a permis aux différents réseaux d'appui d'être mieux informés et plus motivés.

- **PBI USA** a organisé une série de rencontres avec Liza Smith, volontaire rentrant de Colombie. Elle a présenté le travail de PBI à des parlementaires, des représentants de l'ONU, au ministère des Affaires étrangères, à des étudiants, des églises, intervenant au total dans 12 villes et 8 états.

- **PBI Suisse** a élaboré une exposition itinérante « Face à la paix » présentant les expériences et réflexions sur la paix de 8 ex-volontaires. En décembre 2007, l'exposition avait été présentée dans 13 villes différentes, suscitant une importante couverture médiatique ; au moins 3000 personnes l'avaient visitée.

Participer à des rencontres pluri-institutionnelles

- **Les groupes nationaux européens et les Projets Colombie et Guatemala** participent à deux coordinations qui mènent des actions de plaidoyer : le Bureau international des droits humains – Action Colombie (OIDHCO) basé à Bruxelles et l'Initiative de Copenhague pour l'Amérique centrale (CIFCA). Leurs compétences acquises grâce à leurs expériences de terrain permettent d'étayer le travail de plaidoyer mené par ces coordinations, tout en faisant mieux connaître les organisations accompagnées et en renforçant leur protection.

- **PBI Suisse** participe au groupe pour l'application de la résolution 1325 des Nations unies concernant la violence faite aux femmes dans les situations de conflit et de post-conflit et visant à leur implication dans les activités de reconstruction de la paix. A la suite du lobbying mené par ce groupe, le gouvernement suisse a adopté un plan national pour la mise en oeuvre de cette résolution.

- **PBI Royaume-Uni** a appointé des avocats pour qu'ils représentent PBI auprès du milieu judiciaire et constituent un comité consultatif d'avocats qui conseille et soutienne le réseau d'appui lorsqu'il intervient en faveur d'organisations telles que le Collectif d'avocats José Alvear Restrepo (CAJAR). En 2008, à la suite des liens établis entre PBI et les organisations professionnelles de juristes, une délégation de plus de 40 hommes de loi britanniques s'est rendue en Colombie pour mieux s'informer des difficultés rencontrées par CAJAR (et autres) et manifester sa solidarité pour leur travail. Daniel Carey a reçu en 2007 le prix du « nouvel avocat de l'année » décerné par l'Association des juristes britanniques, pour son travail comme volontaire PBI au Guatemala. Cela a contribué à la promotion de PBI dans les milieux de juristes.

Accroître le nombre de volontaires et leur apporter du soutien

La plupart des groupes nationaux travaillent à recruter et former des volontaires, pour eux-mêmes et pour les Projets. Ils organisent des sessions d'initiation à PBI avant que les candidats ne bénéficient de la formation spécifique à chaque Projet.

- **PBI Allemagne** a mis en place un programme d'accompagnement des volontaires, avant, pendant et après leur mission : de ce fait leur recrutement a presque doublé pour atteindre 18 personnes en 2007.
- **PBI France** participe au Comité français pour l'intervention civile de paix qui réunit diverses associations pratiquant l'accompagnement protecteur. Ce comité a organisé un week-end pour d'anciens volontaires afin qu'ils partagent leurs expériences concernant la formation et le soutien reçus.
- **PBI USA** a revitalisé un programme de tutorat au sein duquel les nouveaux volontaires sont parrainés par des anciens. Un membre de l'équipe de permanents a été recruté pour s'occuper plus particulièrement des services à rendre aux volontaires (avant, pendant et après leur mission).

Collecter des fonds

Les groupes nationaux et les Projets recherchent des financements pour le Secrétariat international et pour leurs propres activités. Les fonds viennent des gouvernements nationaux, régionaux et locaux, de l'Union européenne, d'ONG, d'églises, d'organismes travaillant pour plus de paix et de justice, de fondations et de donateurs individuels. Des manifestations sont aussi organisées pour recueillir des fonds (voir en page 19 la liste des donateurs).

- **PBI Royaume-Uni** a été sélectionné par la BBC pour faire un appel radiophonique aux donateurs sur Radio 4, une station dont l'audience est évaluée à plus de 9 millions d'auditeurs. C'est l'actrice Julie Christie qui a lu cet appel ; cette opération a rapporté 6 000 £ et fait connaître PBI à un nouveau public à travers tout le pays (voir rapport financier page 18).
- PBI a su augmenter les sommes collectées ainsi que le nombre et la variété de ses donateurs. En 2007, les ressources des différentes instances de PBI ont été de 3 819 000 USD (2 500 000 USD en 2003).

Agir sur les politiques de développement et participer aux débats internationaux

- **PBI Espagne** avec la collaboration d'Amnesty International et de Protection International (l'ex bureau européen de PBI) a réussi à ce que tous les partis politiques votent une résolution parlementaire pressant le gouvernement d'apporter un soutien politique aux défenseurs des droits humains.
- **PBI Royaume-Uni** a participé à une table-ronde du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, organisée par le ministère des Affaires étrangères.

Développer et mobiliser le réseau d'appui international

Les groupes nationaux travaillent en concertation avec les Projets pour développer et mobiliser un réseau d'appui qui procure une véritable ligne de sauvetage aux défenseurs lorsqu'ils sont menacés.

- **PBI Allemagne** a développé un réseau d'appui composé de personnalités appartenant aux milieux ecclésiastiques, au gouvernement, au milieu diplomatique, au Parlement, aux ONG, au Barreau. Il peut aussi mettre en oeuvre un réseau d'intervention urgente, ouvert à tous et composé actuellement de 400 personnes. Ce réseau d'intervention urgente est sollicité à la demande des Projets quand une action de masse semble opportune : il est demandé aux membres d'écrire au ministre des Affaires étrangères.
- Le réseau d'intervention urgente de **PBI USA** est composé de 2 000 membres qui peuvent être sollicités par courriel : il leur est demandé d'écrire à leur représentant au Congrès.

Eduquer à la paix et aux droits humains

- **PBI Espagne** a reçu des fonds du gouvernement de la communauté autonome de Cantabrie pour mener un projet d'éducation à la paix dans les écoles, qui évoque les origines des conflits, l'action collective et la défense des droits humains. Le matériel pédagogique – livre et CDrom interactif – s'appuie sur l'expérience de PBI en Amérique latine.
- Le programme d'éducation à la paix mené par **PBI Allemagne** dans les écoles de Hambourg continue à s'étendre. Il s'est enrichi d'un spectacle de marionnettes pour les très jeunes enfants qui a été donné plus de 100 fois en 2007 et qui fait l'objet d'un livre édité par PBI Allemagne.

Renforcer les structures internationales de PBI et la coordination entre équipes

Dans la lignée du plan stratégique 2006-2011 le Conseil international de PBI a donné plus de moyens au Secrétariat international et s'efforce de développer la coordination entre équipes, le développement des activités de plaidoyer, de recherche de fonds, de gestion des ressources humaines et financières, de soutien aux volontaires et aux groupes nationaux ; la recherche d'une plus grande diversité humaine au sein des équipes est fortement encouragée.



Eloyda Mejia (Association des amis du lac Izabal, Guatemala) plaide pour les droits humains et l'environnement lors d'une conférence organisée par PBI Royaume-Uni sur le thème « donner une voix à la terre. »

PBI Colombie

« Je dédie aussi cette distinction aux Brigades de paix internationales, qui nous ont accompagnés, avec solidarité, pendant plusieurs années, garantissant la pérennité de notre travail »

Iván Cepeda, directeur de la fondation Manuel Cepeda Vargas, lorsqu'il a reçu en 2007 la médaille Roger N Baldwin pour la liberté des défenseurs des droits humains, une distinction nord-américaine.

« Nous savons que, parmi les communautés villageoises retournées sur leurs terres, nous sommes parmi celles qui ont connu le moins de décès... si PBI devait quitter cette zone, la population serait de nouveau très vulnérable »

Elber Mora Arce, Communauté pour l'auto-gestion, la vie et la dignité de Cacarica (CAVIDA)

Le contexte

La démobilisation des paramilitaires domine toujours le paysage politique. Les auditions de victimes, faites en application de la loi Justice et Paix, loin de garantir à celles-ci le droit à la vérité, à la justice et aux réparations, ont accru leur vulnérabilité : au moins 16 d'entre elles, qui avaient participé à ces auditions, ont été assassinées en 2007. L'Organisation des Etats américains (OEA) a recensé 22 nouveaux groupes armés dans les zones où avaient été démobilisés des groupes paramilitaires. A la moitié de l'année 2008, 60 parlementaires étaient suspectés de liens avec les groupes paramilitaires, dans le scandale « de la parapolitique ».



Un volontaire de PBI accompagne Alirio Uribe du Collectif d'avocats José Alvear Restrepo (CCAJAR) pendant qu'il écoute un avocat indigène lui raconter un massacre dans la région de Guajira.

Les priorités de PBI

Nous accompagnons des organisations qui luttent contre l'impunité comme le Mouvement national des victimes de crimes d'Etat (MOVICE), qui fédère 200 associations.

Nous soulignons le rôle des intérêts économiques dans la violation des droits humains en accompagnant des organismes tels que la Commission inter-écclesiale Justice et Paix (CIJP) pour leur permettre de soutenir les familles déplacées par des exploitations agro-

industrielles, et en diffusant des informations et des rapports qui peuvent servir à alerter l'opinion internationale.

Nous soutenons des initiatives de terrain en faveur de la paix en assurant, par exemple, un accompagnement protecteur à la communauté de paix de San José de Apartadó.

Nos accompagnements physiques sont étayés par notre travail de plaidoyer, sur le plan national comme sur le plan international, et par nos fréquentes rencontres avec les représentants du gouvernement, localement et au niveau national : ainsi notre légitimité est reconnue et notre protection assurée.

Moyens

35 volontaires sur le terrain à Urabá, Barrancabermeja, Medellín et Bogotá ; 18 volontaires internationaux dans les équipes de soutien à Bogotá, Bruxelles et Washington DC.

Principales réalisations

- Nous travaillons toujours à attirer l'attention de l'opinion internationale sur les liens entre production d'agro-carburants et atteintes aux droits humains : avec l'aide de PBI la CIJP est devenue une source reconnue d'information et d'analyse, en ce qui concerne l'impact des plantations de palmiers à huile. Elle a établi des liens avec des organismes internationaux défendant l'environnement et s'est exprimée dans des conférences internationales en Europe.

- Nous avons publié un numéro spécial de notre bulletin *ColomPBIa* pour alerter sur la pratique consistant à inculper des défenseurs de crimes qu'ils n'ont pas commis, ce qui se passe en Colombie mais aussi au Mexique et au Guatemala. Les représentants de 14 ambassades européennes et nord-américaines ont assisté au lancement de ce rapport, manifestation couverte par Telesur, une chaîne de télévision accessible à des millions de foyers à travers 20 pays.

- Nous collaborons avec l'organisation américaine Human Rights First (HRF) depuis 2007 lui apportant les informations concernant la situation des défenseurs que nous accompagnons sur le terrain. Ces informations ont alimenté le rapport de HRF sur la criminalisation sans

cause des défenseurs, intitulé « En Colombie, les défenseurs des droits humains sont en danger » (septembre 2007).

- En mai 2008, avec d'autres organisations internationales, nous avons rencontré des représentants du COHOM (Groupe de travail « droits humains » du Conseil des ministres de l'Union européenne) pour leur communiquer notre point de vue sur la situation des droits humains en Colombie, dans un contexte de menaces et d'agressions croissantes contre les défenseurs. A la suite de cette rencontre un groupe de travail composé de PBI, d'autres organismes, de représentants de pays européens et non-européens

Associations accompagnées par PBI

Association des familles de détenus et disparus (ASFADDES) : soutien et aide juridique, enquêtes sur des cas de disparitions forcées.

Association pour la promotion sociale alternative (MINGA) : aide juridique, promotion et aide à la reconstruction pour les victimes de déplacements forcés et de massacres.

Commission inter-ecclésiale Justice et Paix (CIJP) : promotion et protection des droits humains chez les communautés déplacées.

Collectif d'avocats José Alvear Restrepo (CAJAR) : aide juridique pour des cas concernant les droits humains.

Fondation Manuel Cepeda : association faisant partie du Mouvement national des victimes de crimes d'État.

Comité de solidarité pour les prisonniers politiques (CSPP) : défense des droits des prisonniers politiques.

Organisation populaire de femmes (OPF) : organise pour les personnes déplacées des ateliers visant à développer la conscience sociale, apporte de l'aide médicale, psychologique et juridique

Collectif d'avocats Luis Carlos Perez (CALCP) : conseil juridique et éducation aux droits humains.

Corporation régionale pour la défense des droits humains (CREDHOS) : développement de l'attention aux droits humains dans les régions de Barrancabermeja et de Magdalena Medio.

Corporation Juridique Liberté (CJL) : aide juridique pour les victimes de persécution politique.

Institut populaire de formation (IPC) : recherche, documentation et formation sur les droits humains dans la région d'Antioquia.

Communauté de paix de San José de Apartadó : communauté d'agriculteurs déplacés, qui sont retournés sur leurs terres et se sont déclarés « zone neutre ».

Communauté de Cacarica pour la vie, la dignité et l'auto-gestion (CAVIDA) : communauté d'Afro-Colombiens déplacés, retournés sur leurs terres dans le bassin de la rivière Cacarica et qui se sont institués en « zone humanitaire ».

(36 pays en tout) a publié un communiqué insistant sur la légitimité du travail des défenseurs colombiens.

- Nous avons sensiblement accru le nombre de nos accompagnements alors que le nombre de volontaires était stable et envisageons d'accompagner deux nouvelles organisations de terrain dans des zones rurales stratégiques, renforçant ainsi notre soutien à ce secteur.

- Nous avons participé à 55 rencontres avec des représentants du gouvernement colombien, 106 avec les forces armées et 46 avec des membres du corps diplomatique et des représentants de l'Union européenne. Ces rencontres servent à accroître notre pouvoir de dissuasion en faisant mieux connaître notre travail et celui des organisations que nous accompagnons.

Quelques exemples de ce que notre présence a permis

- Le Collectif d'avocats Luis Carlos Pérez (CALCP) soutient la communauté indigène Motilón Bari de la région reculée de Catatumbo et l'a aidée à gagner un procès contre des projets de prospection pétrolière sur leurs terres. Un tel travail fait courir des risques au CALCP car il touche de puissants intérêts économiques. L'accompagnement de PBI leur permet de se rendre dans la région de Motilón Bari pour conseiller les populations et enquêter sur les violations des droits humains.

- La Communauté pour l'auto-gestion, la vie et la dignité de Cacarica (CAVIDA), composée de déplacés afro-colombiens, réside dans une des régions d'Amérique latine où la biodiversité est la plus importante. Elle subit des pressions importantes de la part des exploitants forestiers et des planteurs de bananes. Malgré ces pressions et des agressions par l'armée, la CAVIDA a créé des réserves de biodiversité, un concept innovant pour protéger les civils et l'environnement. PBI a accompagné cette communauté depuis 10 ans, y compris lorsqu'elle a été déplacée dans la région de Turbo, et tout au long de leur réinstallation sur leurs terres. Les membres de cette communauté pensent que sans l'accompagnement de PBI, elle n'existerait peut-être plus.

Comment PBI soutient les défenseurs : étude de cas

En 2007 et début 2008, PBI a accompagné le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques (CSPP) dans ses déplacements en Casanare dans le centre-est de la Colombie. Compte tenu de la présence d'exploitations pétrolières, c'est une région très militarisée, où les populations rurales ont été victimes de toutes les parties en conflit.

Le CSPP a sollicité l'accompagnement de PBI pour pouvoir enquêter sur des exécutions extra-judiciaires. Ces enquêtes devaient avoir lieu dans des régions reculées et auprès des états-majors des unités militaires supposées avoir commis la plus grande partie de ces assassinats : c'eût été beaucoup trop dangereux pour les représentants du CSPP de s'y rendre sans être accompagnés par PBI. Tout en menant ces enquêtes le CSPP a animé des ateliers pour les habitants et les indigènes U'wa, leur apprenant comment rendre compte des violations des droits humains et leur enseignant leurs droits en cas d'arrestation.

C'est ainsi que PBI a permis au CSPP de poursuivre sa lutte contre l'impunité, en menant ses enquêtes et en donnant à la population locale les moyens d'accéder à la justice.

PBI Guatemala

« La protection que j'ai reçue de PBI m'a sauvé la vie... »

Eloyda Mejía (Association des amis du lac Izabal, Guatemala)

Le contexte

Fin 2007, Álvaro Colom a été élu président sur un programme social-démocrate. Il hérite de problèmes profondément enracinés dans le pays : d'importantes inégalités dans la distribution de la richesse et de la terre et faiblesse de l'Etat. Hina Jilani, représentant spécial de l'ONU pour les défenseurs des droits humains, en visite en février 2008, exprime son inquiétude à propos des agressions perpétrées contre les défenseurs qui ont doublé par rapport à la moyenne des cinq années précédentes : en moyenne on compte une agression contre des défenseurs par jour. La Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG), créée à la suite d'un accord entre le gouvernement et les Nations unies, a commencé ses travaux en mars 2008. PBI intervient aussi au niveau national et international pour la mise en place de moyens permettant de lutter contre l'impunité.



Photo: PBI

Une volontaire de PBI avec un membre de Secteur de femmes

Les priorités de PBI

Le combat contre l'impunité

Selon la CICIG, l'impunité au Guatemala est de l'ordre de 98% et de 100% pour les cas concernant des meurtres de femmes (féminicides). PBI accompagne des associations telles que Secteur de femmes qui se bat pour que justice soit rendue à ces femmes et à leurs familles et CONAVIGUA, association de femmes indigènes qui cherchent les restes de leurs maris tués ou disparus au cours de la guerre civile qui a fait plus de 200 000 morts.

Le droit à la terre

Les 2/3 de la terre appartiennent à 1,5% de la population : le Guatemala est en 2ème position en Amérique latine pour ce qui concerne l'inégale répartition des propriétés

foncières ; c'est une cause importante de conflits sociaux. Le Comité unifié des travailleurs de la terre (CUC) estime que 10 000 familles, soit environ 30 000 personnes ont été chassées de leurs terres entre 2004 et 2007. Pour la Coordination des travailleurs de la terre et des indigènes (CONIC) « l'une des principales causes de la malnutrition, c'est le manque de terres et l'absence de salaires corrects ». PBI accompagne des associations comme CONAPAMG ou UVOC qui oeuvrent à l'accès à la terre pour les travailleurs ruraux et la légalisation des parcelles occupées par ceux qui les ont défrichées.

Mondialisation et droits humains

L'augmentation rapide du cours des minerais a entraîné une vague d'accords pour des concessions minières à des sociétés étrangères en dépit de l'opposition des communautés locales, la plupart du temps pauvres et indigènes. PBI accompagne des associations de défense de l'environnement comme l'Association des amis du Lac Izabal (ASALI) et Madre Selva qui militent contre les exploitations minières et les destructions qu'elles causent à l'environnement.

Moyens

10 volontaires de terrain, 4 permanents rémunérés en Espagne, au Portugal et au Guatemala, 5 bénévoles pour

Comment PBI soutient les défenseurs : étude de cas

Début 2008, des défenseurs se rendirent en Espagne pour témoigner en justice contre cinq anciens militaires et deux civils dans un procès concernant le génocide guatémaltèque. Ces auditions sont extrêmement importantes dans le combat contre l'impunité. Notre activité pendant cet épisode illustre le caractère polyvalent de notre travail de protection :

- Nous avons accompagné des personnes et des organisations impliquées dans ce procès et avons plus particulièrement intensifié notre accompagnement de CONAVIGUA, que son implication dans ce procès rendait plus vulnérable.
- Nous avons assisté aux audiences du procès pour contribuer à attirer l'attention internationale et protéger les témoins.
- A travers la CIFCA (Initiative de Copenhague pour l'Amérique centrale) et les groupes nationaux de PBI nous avons attiré l'attention des gouvernements de l'Union européenne sur la nécessité d'assurer la sécurité des témoins et sur l'importance de ce procès dans la lutte pour une justice universelle.

le Comité de suivi du Projet et 5 bénévoles pour la formation et la sélection des futurs volontaires.

Principales réalisations

- La création de la CICIG est due, en grande partie, aux pressions exercées par des organisations guatémaltèques et internationales. PBI a joué un rôle très actif dans la mise en place de cette commission, essentiellement à travers sa participation à l'Initiative de Copenhague pour l'Amérique centrale et le Mexique (CIFCA), un réseau d'ONG européennes.
- Nous avons élargi notre champ d'action en organisant une tournée exploratoire dans la région de El Petén, le plus vaste et le plus septentrional des départements du Guatemala. Notre objectif était d'analyser la possibilité de nous y implanter. Beaucoup des problèmes qu'on y rencontre sont les mêmes que dans le reste du pays – conflits de la terre et du travail, atteintes à l'environnement, droits des indigènes – mais l'isolement rend plus difficile l'accès à la justice. En avril 2007 nous avons publié un rapport spécial sur la situation à El Petén qui a suscité beaucoup d'intérêt compte tenu du manque d'informations sur les droits humains dans ce département. Nous avons prévu d'autres tournées, et d'autres rapports, pour attirer l'attention sur les communautés et organisations qui luttent contre la déforestation, qui se battent pour le maintien de zones protégées, et pour l'accès à la santé, la scolarisation et la justice.
- Nous nous sommes appuyés sur notre longue présence au Guatemala pour rédiger un rapport intitulé « 10 années sans guerre...en attendant la paix. Par rapport aux objectifs de l'accord de paix, qu'en est-il du renforcement du pouvoir civil et du rôle des forces armées dans une société démocratique ? ». Notre but est d'encourager la communauté internationale à questionner la réalisation de cet accord de paix, garant à nos yeux de la protection et du renforcement de la société civile. Ce rapport a été bien accueilli au Guatemala, car il est le seul à s'intéresser spécifiquement à l'accord de paix. Le nouveau gouvernement s'efforce maintenant de parachever la mise en oeuvre de cet accord.
- Nous avons élargi nos accompagnements concernant la lutte contre l'impunité en acceptant les demandes de trois nouvelles associations : l'une d'elles est le Centre pour l'action légale en faveur des droits humains (CALDH) qui porte devant les tribunaux les cas de génocide et les autres crimes commis pendant la guerre civile.
- Nous avons fait avec succès la promotion des Orientations de l'Union européenne concernant la protection des défenseurs des droits de l'homme et consolidé nos relations avec la Commission européenne. PBI a participé à de nombreuses réunions avec ses représentants et rédigé plusieurs recommandations, à la suite de quoi le Guatemala a été choisi comme pays-pilote pour la mise en oeuvre de ces orientations.

Exemples of the kind of work that PBI has enabled

- Julio Archila du Mouvement des travailleurs paysans (MTC) a engagé une action en justice en 2001 pour obtenir des propriétaires de l'hacienda Las Delicias qu'ils paient à leurs ouvriers 6 années de salaires en retard. PBI a accompagné Julio quand les propriétaires commencèrent à le menacer. En 2007 on parvint enfin

à un accord : les ouvriers étaient autorisés à acheter des terres et pouvaient commencer à reconstituer leur communauté. Julio dit que « l'accompagnement de PBI nous a donné de la force et nous a aidés à persévérer ».

- L'Organisation pour une résistance pacifique à San Rafael Pie de la Cuesta (CRP) a été créée fin 2007 pour organiser l'opposition à un projet de barrage hydroélectrique élaboré sans consultation des communautés villageoises locales. Au cours de la première réunion, un homme a été détenu par la police qui voulait l'interroger sur les activités de la communauté. Grâce à notre présence en tant qu'« observateurs », la CRP se sent plus en sécurité et peut organiser des rassemblements sans avoir à subir de pressions ou de menaces.

Associations et personnalités accompagnées par PBI

Association guatémaltèque des Maires et Responsables politiques indigènes (AGAAI)

Coordination nationale des habitants de zones marginalisées du Guatemala (CONAPAMG) : accès au logement, construction d'infrastructures et légalisation des occupations de terres.

Secteur de Femmes (Sector de Mujeres) : fédération d'associations oeuvrant à la protection des femmes.

Organisation d'appui à une sexualité intégrale face au SIDA (OASIS) : éducation et prévention du SIDA, défense des droits des gays, lesbiens, bisexuels et transgenres.

Mouvement des travailleurs paysans (MTC) : associations de communautés paysannes pour la défense des droits du travail

Association des amis du lac Izabal (ASALI) : fédération de communautés concernées par les activités minières

Centre pour l'action légale en faveur des droits humains (CALDH) : aide juridique, accompagnement et formation

Services de conseils en projets (PCS) : aide à la reconstruction pour les réfugiés, les déplacés et les victimes d'autres formes d'exclusion

Organisation pour une résistance pacifique à San Rafael Pie de la Cuesta (CRP) : mouvement communautaire, coordonne l'opposition à la construction de barrages hydroélectriques.

Coordination nationale des veuves guatémaltèques (CONAVIGUA) : femmes indigènes à la recherche des restes de leurs maris victimes de la guerre civile, qui luttent pour que justice leur soit rendue.

Union des organisations paysans de Verapaz (UVOC) : accès à la terre, légalisation des parcelles occupées et formation

Madre Selva : organisation environnementale concernant les méga-projets

Lesbiradas : promotion des droits humains des lesbiennes

Association pour la protection des montagnes de Las Grandillas : organisation environnementale luttant contre la déforestation.

PBI Indonésie

« L'ONG PBI a fait un travail exceptionnel car les volontaires qu'elle a envoyés en Aceh parlaient la langue, connaissaient la culture, pouvaient dialoguer aussi bien avec des personnalités du gouvernement qu'avec d'autres ONG. Elle a fonctionné comme un amortisseur efficace dans le climat de polarisation qui se mettait en place. »

Sidney Jones, International Crisis Group

« Les pratiques de la police et de l'armée ont changé depuis que PBI est ici. Nous sommes désormais traités avec plus de respect... Si PBI n'était pas là, il y aurait bien plus d'intimidations. Après qu'il y eût eu des coups de feu, nous aurions tous été arrêtés, interrogés et torturés si PBI n'avait pas été là. »

Herman, Fondation pour la culture (YSBA)

Le contexte

L'Indonésie a été réélue comme membre du Conseil des Nations unies pour les droits de l'homme pour la période 2007-2010. Hina Jilani, précédent Représentant spécial des Nations unies pour les défenseurs de droits humains s'est rendue en Indonésie en juin 2007 et s'est réjouie de l'amélioration de la situation en Aceh. Par contre, en Papouasie, elle s'est inquiétée du climat de peur qui affecte en particulier les défenseurs qui luttent pour que les communautés locales puissent participer au pouvoir, contrôler l'exploitation des ressources naturelles et démilitariser la province. Selon Amnesty International il y eut, à la suite de cette visite, un accroissement sensible des menaces et des attaques contre les défenseurs.

Les priorités de PBI

● **Initiatives locales en faveur de la paix et des droits humains** Nous travaillons avec les communautés locales dans des régions où la conflictualité est profondément enracinée, et les soutenons dans le développement de leurs propres tentatives pour améliorer la sécurité et résoudre les conflits de façon non-violente.

● **Lutte contre l'impunité et accès à la justice** Nous accompagnons des organisations qui luttent contre l'impunité en ce qui concerne les violations des droits humains passées et présentes telles que PBHI (Association indonésienne d'aide juridique pour les droits humains); une de ses missions consiste à dispenser gratuitement de l'aide juridique aux victimes et à leurs familles.

● **Droit à la terre et environnement** Nous accompagnons des organisations locales, telles que WALHI (Les amis de la Terre-Indonésie) qui oeuvre à faire respecter les droits de propriété des indigènes sur leurs terres et l'usage responsable et « durable » des ressources naturelles.

Moyens

21 volontaires de terrain basés à Jakarta et en Papouasie (Jayapura et Wamena), 6 permanents pour l'équipe de coordination basés en Indonésie et au Canada, 12 bénévoles membres du Comité de soutien du Projet.

Principales réalisations

● Après avoir travaillé 7 ans en Aceh, nous avons mis un terme à notre présence dans cette province en juin 2008 :

la sécurité s'y est améliorée depuis la signature d'un accord de paix en 2005 et la société civile a développé une aptitude exceptionnelle à mener des activités de construction de la paix sans nous. Nous avons organisé notre départ, en transférant avec succès à des partenaires locaux notre programme d'éducation à la paix. Nous continuons à suivre la situation politique et les problèmes de sécurité en Aceh par des visites régulières sur le terrain.

● Nous avons produit un documentaire de 30 minutes *Nous ne sommes pas seuls* qui montre le travail de PBI en Aceh à travers des interviews de partenaires. C'est un outil pour faire connaître le travail de PBI dans les domaines de l'accompagnement international et de l'éducation à la paix.

● Dans les régions montagneuses de Papouasie centrale, où nous avons mené des accompagnements et des programmes d'éducation à la paix, les organisations de défense des droits humains et les communautés locales nous disent qu'elles se sentent « nettement plus en sécurité » grâce à notre présence. Elles relatent notamment de sensibles améliorations dans la manière dont les traitent les forces de sécurité. Certaines d'entre elles ont pu développer leurs interventions, en enquêtant notamment dans des villages dont l'accès leur était auparavant refusé.



Photo: PBI



Photo: PBI

Des volontaires de PBI accompagnent Matus Murib de l'association KontraS à Mulia

- Grâce à la présence et au soutien de PBI des groupes locaux se sont sentis suffisamment en sécurité pour organiser un ambitieux programme de célébrations à l'occasion de la Journée internationale de la Paix et des droits humains. Il y eut 700 à 1 000 participants, selon les manifestations : des chiffres qu'on n'avait jamais connus dans cette région peu accessible.

- PBI a joué le rôle d'un catalyseur pour susciter dans les montagnes de Papouasie centrale un réseau d'éducation à la paix. Des groupes locaux, qui ont assisté aux films projetés par PBI, organisent maintenant des manifestations en faveur de la paix et des débats dans leurs villages.

Etude de cas : accompagnement protecteur

En février 2007, Matus Murib de KontraS (Commission pour les disparus et victimes de violence) a demandé à PBI de l'accompagner pour évaluer la situation de 5 000 personnes déplacées à Mulia dans les montagnes de Papouasie. Un mois avant, elles avaient fui une offensive du gouvernement contre un groupe séparatiste, à la suite du meurtre de deux soldats. La plupart d'entre elles étaient réfugiées dans une vallée, exposées aux maladies et à la malnutrition. Matus était soucieux pour sa sécurité, dans une région si reculée en période de grande tension. Deux volontaires PBI l'ont accompagné pendant une semaine, tandis qu'il rassemblait des informations auprès des églises et des organisations locales et que les volontaires rencontraient les autorités pour expliquer leur rôle. Dans les jours qui ont suivi son retour, PBI téléphonait régulièrement à Matus pour s'assurer de sa sécurité. C'est ainsi, qu'avec la protection de PBI, Matus a pu mener à bien son travail au service des victimes du conflit.

Etude de cas : éducation à la paix

La fin des activités d'éducation à la paix menées par PBI en Aceh fut marquée par deux rassemblements de 4 jours chacun, réunissant 12 associations, pour partager nos expériences, nos savoir-faire et nos connaissances dans ce domaine. Chaque rencontre fut préparée par une association locale. Entre ces deux rassemblements, PBI a organisé une réception pour présenter les participants aux organisations internationales, notamment celles qui sont susceptibles d'apporter des financements pour ces activités.

A la demande des participants et avec leur collaboration nous avons publié un manuel de 75 pages reprenant les enseignements de ces rencontres. Il a été distribué à tous les groupes qui, en Aceh, travaillent à construire la paix. Ces rassemblements furent un succès sur quatre plans : ils firent la preuve que les organisations locales avaient acquis la légitimité et les capacités pour faire ce travail, susciteront la création d'un réseau les fédérant et permirent d'établir de nouveaux liens avec la communauté internationale. « Je suis heureux de vous avoir tous rencontrés lors de ce rassemblement PBI, dit un participant, l'union fait la force....je me forme ».

- Les organisations que nous avons accompagnées en Papouasie estiment que nous avons su répondre à leurs besoins quand, au cours du premier semestre de 2007, les menaces se sont multipliées à leur encontre. Nous avons effectué 30 accompagnements, dans des régions souvent très reculées, inaccessibles par la route.

- En partenariat avec Protection International nous avons contribué à organiser deux séries d'ateliers consacrés à la protection des défenseurs à Jakarta, en Aceh et en Papouasie. Il y eut 46 participants, de 28 organisations différentes, venant de 14 régions d'Indonésie. Ils disent que ces ateliers ont accru leur perception des questions de sécurité et leur aptitude à se protéger, eux et leurs partenaires.

- Nous avons aussi travaillé à protéger les défenseurs en téléphonant régulièrement à ceux qui étaient menacés, en participant à 180 réunions avec des ambassades, des ONG internationales, les forces de sécurité et des représentants du gouvernement, ceci afin d'intensifier l'attention portée aux droits humains et à ceux qui les défendent.

Associations et personnalités accompagnées par PBI

KontraS (Commission pour les disparus et victimes de violences) : organise des campagnes d'information pour les victimes de violence, des missions d'enquête, des manifestations.

Suciwati Munir : Suciwati est la veuve de Munir Said Thalib, un défenseur des droits humains tué en 2004, qui lutte contre l'impunité des assassins de son mari.

SKP (Bureau « Justice et Paix » du diocèse catholique de Jayapura) : plaidoyer pour les droits humains et prévention des abus.

LP3BH : promotion de groupes locaux à travers l'éducation et le plaidoyer pour les droits humains.

PBHI (association d'aide juridique pour les droits de humains) : promotion et protection des droits humains, assistance juridique pour les victimes.

WALHI (Amis de la terre – Indonésie) : développement durable et promotion sociale

YAPH & HAM : attirer l'attention, faire appliquer le respect des droits humains, rendre compte des violations dans le région montagneuse de Wamena (Papouasie)

FOKER : rassembler et promouvoir l'efficacité d'organisations locales

Père John Djonga : prêtre catholique qui soutient une communauté rurale de Papous dans une zone isolée et très militarisée.

BUK (Unis pour la vérité) : réseau de groupes de survivants, victimes des forces gouvernementales, à travers la Papouasie

Emanuel Goo : journaliste d'investigation indépendant, travaillant sur les violations du droit à la terre, les pratiques illégales et la corruption en Papouasie.

PBI Mexique

« Dans un contexte comme celui du Guerrero, où la loi n'est pas une valeur reconnue par les autorités et qui se caractérise par la violence, la présence et l'accompagnement de PBI sont essentiels pour nous permettre de mener à bien notre travail »

Abel Barrera Hernandez, Directeur du Centre pour les droits humains de Tlachinollan

« ...Je souhaite redire ma reconnaissance, et celle de mon équipe, pour le travail réalisé par PBI au cours des sept dernières années dans l'Etat de Guerrero – souligner également son importance. »

Liliana Valiña, représentante par intérim, au Mexique, du Haut commissaire des Nations unies pour les droits humains

Le contexte

Par suite de l'escalade de la violence, et après des mois de négociations, le Président Georges Bush a signé, en juin 2008, ce qu'on appelle l'initiative de Merida, un ensemble d'aides totalisant 400 millions de dollars sous forme d'assistance militaire, d'équipements pour la police, et autres, dans le but de combattre le crime organisé et le trafic de drogues. Ceci renforce la stratégie de sécurité publique du gouvernement mexicain, qui compte sur la militarisation pour lutter contre les cartels de la drogue. Malheureusement, cela n'a pas entraîné plus de sécurité pour la population en général. Amnesty International rapporte des faits de torture, de détentions arbitraires et d'exécutions pendant ces opérations. La présidence de Felipe Calderón est également marquée par une diminution du dialogue entre la société civile et le gouvernement mexicain et un accroissement de la criminalisation des militants sociaux.

Les priorités de PBI

PBI concentre son action dans les Etats de Guerrero et d'Oaxaca, dont la population est majoritairement indigène et marginalisée politiquement et économiquement. Ces Etats, largement militarisés, sont riches en ressources naturelles, très convoitées. Dans ce contexte, nous limitons notre activité dans quatre domaines :

- lutte contre l'impunité et accès à la justice
- droits des populations indigènes
- conséquences de la militarisation
- ressources naturelles et projets de développement

Les activités des organisations que nous accompagnons recouvrent plusieurs de ces thèmes ou leur ensemble. Le Centre pour les droits humains de Tlachinollan, par exemple, travaille là où les gens doivent parcourir de longues distances sur de mauvaises routes pour se rendre dans les administrations publiques. Ceci, ajouté au manque de moyens financiers, aux difficultés liées à la langue, aux discriminations et au fonctionnement défectueux de la justice mexicaine, fait que, pour toute



Cérémonie de lancement du rapport spécial sur « les défenseurs des droits humains dans l'Etat de Guerrero » ; Celsa Valdovinos (OMESP), Abel Barrera (Centre pour les droits humains de Tlachinollan), Jamie Wick (coordinateur du Projet Mexique), Obtilia Eugenio Manuel (OPIM) et Tita Radilla (AFADEM)

une population rurale, l'accès à la justice est lent, cher, voire inaccessible. Les situations traitées par ce centre concernent des violations des droits humains par l'armée et la défense de communautés qui s'opposent au projet controversé de barrage hydroélectrique de *La Parota*.

Moyens

10 volontaires de terrain basés dans le Guerrero et à Oaxaca, 5 permanents rémunérés à Mexico, aux Etats-Unis et en Europe. L'équipe du Comité de soutien du Projet se compose de trois bénévoles.

Principales réalisations

- Nous avons étendu notre activité dans la région de Costa Chica en assurant une présence hebdomadaire à Ayutla de los Libres, Guerrero. Cela consolide notre soutien à la communauté Me'Phaa, population indigène vivant dans des régions reculées et bénéficiant de peu de contacts avec les organisations internationales de défense des droits humains. Grâce à l'intensification de notre présence, l'Organisation du peuple indigène Me'Phaa (OPIM) bénéficie d'une meilleure protection, se sent plus légitime et accède plus facilement aux représentants des pouvoirs publics.

- Nous avons ouvert une nouvelle équipe à Oaxaca pour développer le soutien aux organisations de la société civile, dans une région où la situation des droits humains s'est sérieusement détériorée depuis 2006
- Nous avons accompagné Radio Calenda, une radio communautaire écoutée par les populations indigènes, pratiquement le seul média capable de couvrir de façon indépendante les élections d'août et octobre 2007 et d'encourager ses auditeurs à aller voter.
- Pour 10 organisations qui, depuis le conflit de 2006, sont toujours victimes de harcèlement, nous avons assuré une série de 3 ateliers d'entraînement à la sécurité.
- Nous avons publié un rapport exceptionnel *Défenseurs des droits humains dans l'Etat de Guerrero*. Liliana Valiña, représentante par intérim, au Mexique, du Haut Commissaire des Nations unies pour les droits humains, déclara, lors du lancement de ce rapport, « qu'il reflétait le sérieux et l'investissement que les Brigades de Paix manifestent dans leur travail quotidien...et qu'il était la voix d'un grand nombre de gens qui sans l'accompagnement de PBI ne seraient peut-être pas entendus ou pris en considération ».

Quelques exemples de ce que notre présence a permis

- Tita Radilla, vice-présidente de l'AFADEM (Association de familles de détenus, disparus et victimes de violations aux droits humains au Mexique) habite Atoyac (Guerrero) où plus de 600 personnes ont disparu pendant la « sale guerre » des années 70 et 80. L'AFADEM travaille avec les familles, les encourageant à s'exprimer et à témoigner pour que les auteurs des disparitions soient interpellés par la justice. Grâce à l'action de cette association le cas du père de Tita, disparu en 1974 a été pris en charge par la Cour inter-américaine des droits de l'homme ; c'est le premier cas perpétré pendant la « sale guerre » qui est traité par la justice internationale. Cela pourrait constituer un précédent important pour des cas semblables, mettant un terme à l'impunité qui a régné jusqu'à présent. L'AFADEM témoigne « avant que PBI ne nous accompagne, nous étions très craintifs en menant nos activités et rencontrions beaucoup de difficultés avec les autorités. L'accompagnement nous aide à travailler avec plus de sécurité et de confiance ».
- L'Organisation des femmes pour l'environnement dans la Sierra de Petatlan (OMESP), Guerrero, se consacre à l'environnement et à la protection des forêts primaires. Celsa Valdovinos Rios, présidente de l'OMESP et son mari, Felipe Arreaga Sanchez sont reconnus sur le plan international pour leur combat contre l'exploitation illégale des forêts de la région. En 2005, l'OMESP a reçu le prestigieux prix Chico Mendes du Sierra Club. Malgré cela, Felipe Arreaga et plusieurs membres de la communauté engagés dans l'OMESP ont dû faire face à des tentatives d'assassinat, du harcèlement, des poursuites judiciaires infondées et des incarcérations. En 2005, Felipe Arreaga a été considéré comme prisonnier de conscience par Amnesty International quand il a été injustement emprisonné – les poursuites ont été abandonnées dix mois plus tard. Les persécutions contre les défenseurs de l'environnement continuent : en 2007, un militant ayant recensé plus de 100 cas de coupes illégales de bois a été assassiné. L'accompagnement de PBI permet aux défenseurs de l'environnement de poursuivre leur action de protection des ressources naturelles dont dépendent les vies de leurs compatriotes.

Comment PBI soutient les défenseurs : étude de cas

Emiliana, Francisco et Alejandro Cerezo, membres du comité Cerezo militent toujours pour la libération de leurs frères, Hector et Antonio, emprisonnés depuis 2001, et pour d'autres prisonniers politiques. Au cours du second semestre de l'année 2007, leur insécurité s'aggrava : à huit reprises ils furent victimes de menaces et d'incidents concernant leur sécurité ; le comité était accusé d'avoir des liens avec des groupes de guérilleros, accusations qui décrédibilisent leur combat.

En réponse, PBI a sollicité son réseau d'appui international. Nous avons organisé à Mexico une réunion avec Francisco Cerezo et les représentants de neuf ambassades pour attirer l'attention sur la situation du comité et convaincre les ambassades d'aborder cette question avec les autorités mexicaines, avec leurs propres gouvernements et avec l'Union européenne. Sur le plan international, les groupes nationaux de PBI suscitérent un soutien important de la part de membres du Congrès américain, des ministères des Affaires étrangères et de réseaux de haut niveau en Europe, aux Etats-Unis et en Australie.

A la suite de ces interventions les menaces cessèrent et début 2008, Hector et Antonio Cerezo ont été transférés d'une prison de haute sécurité à un centre de détention géré par l'Etat de Morelos où les conditions de vie sont meilleures et où familles et amis peuvent rendre visite aux prisonniers sans subir les restrictions en cours dans les établissements pénitentiaires fédéraux.

Associations et personnalités accompagnées par PBI

Francisco, Alejandro et Emiliana Cerezo Contreras, membres du comité Cerezo : militent pour la libération des prisonniers de conscience et des prisonniers politiques.

Organisation des femmes écologistes de la sierra de Petatlan (OMESP) : protection de l'environnement.

Organisation du peuple indigène Me'Phaa (OPIM) : droits de la communauté Me'Phaa.

Centre pour les droits humains de Tlachinollan : aide légale pour les populations Nava, Na'Savji, Me'Phaa et les communautés métis de « La MontaÁa », région du Guerrero.

Tita Radilla Martinez, vice-présidente de l'AFADEM (Association de familles de détenus, disparus et victimes de violations aux droits humains au Mexique) : enquête sur les disparitions forcées pendant la « sale guerre » du Mexique, des années 70 et 80.

Membres de radio Calenda, Oaxaca : radio communautaire indépendante qui diffuse des programmes d'information et d'intérêt culturel pour la population locale.

PBI Népal

« Quand les membres du Comité des victimes du conflit (CVC) sont sur le terrain, ils rencontrent des tas de problèmes. Quand les gens osent s'exprimer sur ce qui leur est arrivé, ils rencontrent des tas de problèmes. Depuis que PBI accompagne le CVC, les gens réagissent autrement, ils sentent qu'ils peuvent s'exprimer franchement et que personne ne viendra les perturber. »

Un membre de CVC

Le contexte

A la suite de l'accord global de paix, signé en 2006, les Maoïstes ont intégré les institutions politiques du pays en entrant dans le gouvernement intérimaire en avril 2007. Un an après, c'est leur parti qui recueillait le plus de voix aux élections de l'Assemblée constituante, dont la première décision fut d'abolir la monarchie. Les délais qui ont retardé la tenue de ces élections, et depuis, les difficultés qu'ont les principaux partis à se partager le pouvoir entraînent instabilité politique et retards dans la mise en oeuvre de l'accord de paix.

Les priorités de PBI

Au Népal, nous accompagnons des organisations qui luttent contre l'impunité et pour la justice. Selon le Bureau du Haut commissaire de l'ONU pour les droits humains (OCHCR), l'impunité reste le plus grand défi à relever. Amnesty International estime que le Népal n'est pas parvenu, à ce jour, à prendre en compte les atrocités commises pendant les dix années de guerre civile. De plus, les forces de sécurité violent toujours les droits humains en pratiquant enlèvements et torture, et des groupes armés, comme la Ligue des jeunes communistes maoïstes (YCL) créée début 2007, pratiquent également des enlèvements, des meurtres et autres exactions.

Les défenseurs des droits humains au Népal, qui rapportent ces agressions perpétrées par les forces de sécurité et des groupes armés, sont particulièrement vulnérables. PBI travaille à accroître leur sécurité en leur apportant un accompagnement protecteur et en mobilisant des réseaux nationaux et internationaux. Nous nous efforçons d'élargir le champ de notre action en nous intéressant aux droits des femmes et aux droits économiques, sociaux et culturels.

Les moyens

6 volontaires de terrain, 3 membres dans le Comité international de soutien du Projet, et 7 bénévoles dans l'équipe d'accompagnement.

Principales réalisations

- PBI Népal a développé son réseau de soutien parmi les organisations internationales et nationales, et parmi celles-ci, dans la capitale et en province. Notre activité de plaidoyer s'en est trouvée stimulée, au Népal comme à l'étranger.
- Nous avons intensifié notre présence protectrice dans le sud-ouest du Népal, la région la plus sous-développée



Un volontaire PBI accompagne un avocat d'Advocacy Forum pendant qu'il interroge deux détenus dans un commissariat de police.

et la plus affectée par la guerre civile. Nous avons mené une mission exploratoire pour rencontrer des organisations internationales et des institutions gouvernementales et donner plus de poids à notre réseau local de soutien aux organismes implantés sur place.

- PBI Népal a contribué à faire appliquer les Orientations de l'Union européenne pour la protection des défenseurs en participant à un groupe de travail sur ce sujet organisé par les ambassades européennes.
- A la demande de deux défenseurs menacés, Jitman Basnet, avocat et journaliste, et Ramdev Das, reporter, nous leur avons assuré un accompagnement protecteur.

Associations accompagnées par PBI

Advocacy Forum (AF) :

AF que nous accompagnons depuis octobre 2006 est considéré par Human Rights Watch comme un des organismes de défense des droits humains les plus efficaces et les plus respectés d'Asie. En 2007, Human Rights Watch a attribué à Mandira Sharma, co-fondatrice d'AF son prix des « Défenseurs des droits humains », en reconnaissance de ses efforts pour construire et protéger la société civile. AF travaille dans l'ensemble du pays sur les violations liées à la guerre civile, au nom des familles de victimes ; il mène des enquêtes et engage des poursuites judiciaires pour les cas de torture, disparition et exécution extra-judiciaire.

PBI a développé de solides relations de travail avec AF, accompagnant l'équipe dirigeante de la capitale aux quatre bureaux régionaux et dans les sept bureaux de

district. AF atteste que la présence de PBI lui apporte de la sécurité et facilite l'enregistrement des plaintes auprès des autorités. Avant l'accompagnement de PBI, la police n'enregistrait pas les plaintes déposées par AF et menaçait ses avocats. AF a enregistré une « première » en engageant des poursuites judiciaires contre un officier pour violation des droits humains : il s'agit de la disparition d'un instituteur, pendant la guerre civile, dans le sud-ouest du pays.

Comité des victimes du conflit (CVC) :

Nous accompagnons le CVC de Bardiya depuis février 2007 ; il regroupe plus de 200 personnes, majoritairement des femmes, de la communauté Tharu. Le district de Bardiya est celui où les disparitions sont les plus nombreuses. L'objectif de CVC est d'attester la disparition de membres de la famille, de poursuivre les auteurs en justice et de demander des réparations. Nous avons assuré un accompagnement protecteur à CVC dans les districts de Bardiya et de Banke où les membres de l'association prennent des risques en organisant des réunions et en recherchant des témoignages. Notre

présence a non seulement permis aux membres de CVC de travailler en sécurité mais elle a aussi facilité la parole des victimes et de leurs proches.

Un exemple de ce que notre présence a permis

Dans son combat contre la torture, les détentions illégales et l'impunité, AF, dans la région de Nepalgunj, s'efforce de veiller sur les conditions de détention, dans les commissariats de police et les prisons. AF s'entretient avec les détenus pour avoir une vue d'ensemble de leur situation et recueillir de l'information sur les détentions illégales. L'association pense qu'en intervenant dans les lieux de détention, elle évite des cas de torture. Elle vise également à mieux faire connaître et respecter les droits constitutionnels des détenus et à accroître leur confiance dans le système policier et judiciaire. AF s'est d'abord vu refuser la possibilité de s'entretenir confidentiellement avec les détenus, ce qui limitait ses possibilités d'action. Grâce à l'accompagnement de PBI et un plaidoyer tenace, AF a obtenu de pouvoir s'entretenir avec les détenus dans des espaces respectant les exigences de confidentialité.

Les publications de PBI

C'est un aspect essentiel de notre stratégie d'accompagnement que de faire une analyse rigoureuse et non-partisane de la situation politique en tant qu'elle affecte les organisations et communautés que nous accompagnons. Nos publications contiennent également des informations sur ce qui menace les droits humains et sur les pressions que les autorités peuvent exercer pour éviter les abus. La présence permanente de PBI dans les pays où ses Projets sont implantés lui donne un accès privilégié à ces informations.

Livres :

Unarmed Bodyguards : International accompaniment for the protection of human rights defenders de Liam Mahony et Enrique Eguren, Kumarian Press 1997. (traduit en espagnol et en allemand). A travers la description des expériences de PBI au Sri Lanka et au Guatemala, ce livre présente la théorie et la pratique de la méthode novatrice de PBI pour protéger les droits humains : l'accompagnement international des défenseurs dont la vie et l'activité sont menacées par la violence.

On peut se procurer la version en langue anglaise auprès de PBI Royaume-Uni ou PBI USA. Pour la version en langue espagnole contacter PBI Espagne, et PBI Allemagne pour la version en langue allemande.

Human Rights defenders under attack de Liam Mahony, PBI Royaume-Uni, 2006. Cet ouvrage présente l'analyse théorique à la base de la pratique de l'accompagnement protecteur. Il donne une vue d'ensemble des activités de PBI depuis 1981 au Guatemala, au Salvador, au Sri Lanka, en Amérique du Nord, en Haïti, en Colombie, en Indonésie, au Mexique et au Népal.

Publications des différents Projets

PBI Colombie : *ColomPBIa*, publication trimestrielle qui donne des nouvelles de Colombie, notamment

lorsqu'elles concernent les organisations accompagnées par PBI et notre travail (en anglais).

PBI Guatemala : Recension mensuelle, avec des nouvelles de la situation en cours et des activités de l'équipe (en espagnol).

Un Bulletin trimestriel, fournit des analyses plus approfondies des événements qui concernent les organisations que nous accompagnons (en espagnol et en anglais).

Rapports spécifiques : *Exploitations minières et droits humains au Guatemala : la mine Marlin à San Marcos*, septembre 2006; *El Peten*, avril 2007; *10 années sans guerre ...en attendant la paix. Par rapport aux objectifs de l'accord de paix, qu'en est-il du renforcement du pouvoir civil et du rôle des forces armées dans une société démocratique ?*

PBI Indonésie : un bulletin mensuel donne des nouvelles de la situation politique et du travail des équipes (en anglais).

Un film documentaire *We are not alone* sur l'activité de PBI en Aceh (en anglais et en indonésien bahasa)

PBI Mexique : *Paquete de Información*, mensuel, donne des nouvelles de la situation et des activités de l'équipe (en espagnol).

Bulletin trimestriel avec des articles sur le contexte politique, le travail des organisations mexicaines de défense des droits humains et de l'équipe PBI (en espagnol et en anglais).

Rapport spécial : *Défenseurs des droits humains dans l'Etat de Guerrero : des cas de résistance et d'initiatives de la société civile pour la défense et la promotion des droits fondamentaux en Guerrero*, mai 2008 (en anglais, espagnol et allemand).

PBI Népal : *Namaste*, bulletin mensuel, donne des nouvelles de l'actualité politique et des activités de l'équipe (en anglais)

Site PBI : www.peacebrigades.org

Elargir le champ de l'accompagnement protecteur

« **Je tiens à remercier PBI parce que sans son accompagnement, mon nom serait certainement sur cette liste** » nous dit Eloyda Mejia de l'Association des amis du lac Izabal (ASALI) au Guatemala, en se référant à la longue liste de ses collègues qui ont été assassinés pour avoir défendu leur communauté. ASALI se bat contre les dommages entraînés par l'exploitation d'une mine de nickel par une filiale d'une société canadienne.

En 2007-2008 PBI a poursuivi son travail sur les principaux sujets qui affectent les 40 organisations accompagnées : l'impunité, les violations des droits humains en lien avec des intérêts économiques, et la judiciarisation « frauduleuse » (voir infra) des défenseurs.

L'impunité

L'impunité est un obstacle majeur à une paix durable, fondée sur la vérité. Dans chacun de nos 5 Projets, nous protégeons les proches des disparus qui cherchent justice et les avocats qui s'engagent dans les cas de violation des droits humains et luttent contre tout ce qui favorise l'impunité. Notre approche de cette question se fait à trois niveaux :

- Accompagnement physique dans les postes de police, les tribunaux ; accompagnement des avocats qui recueillent des témoignages dans des zones reculées, et des familles qui procèdent à des exhumations. Au Népal, par exemple, nous accompagnons les avocats d'Advocacy Forum pour faciliter leurs recherches et leurs relations avec les autorités.
- Plaidoyer dans le pays et à l'international, pour soutenir les associations accompagnées, intensifier la pression sur les gouvernements afin qu'ils traduisent les auteurs de ces crimes en justice et contribuent à mettre un terme à l'impunité. PBI Guatemala participe ainsi à l'Initiative de Copenhague pour l'Amérique centrale et le Mexique (CIFCA), un réseau d'organismes européens qui a fait pression pour que soit mise en place la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG).
- Création de liens entre les associations que nous accompagnons et leurs homologues au niveau international. PBI Royaume-Uni a ainsi constitué un réseau parmi les avocats britanniques. En août 2008, une délégation de 42 avocats britanniques s'est rendue en Colombie invitée par l'Association colombienne des avocats défenseurs des droits humains (ACADEUM).

Les violations des droits humains associées à des intérêts économiques

Le quart des associations que nous accompagnons sont victimes d'intimidations et de répression parce qu'elles

défendent des ressources naturelles et le droit à la terre face à des intérêts économiques nationaux et internationaux. Ces droits sont bafoués par des entreprises d'extraction minière, d'exploitation forestière ou des plantations de palmiers à huile. Nous assurons un accompagnement physique, attirons l'attention internationale et aidons les associations locales à créer des liens à l'international. Plus de 100 personnes, par exemple, ont participé à une rencontre organisée par PBI Royaume-Uni sur les liens entre questions environnementales et droits humains. Ana Maria Lozano et le Père Henry Soler de la Commission inter-ecclésiale Justice et Paix (CIJP) ont présenté l'impact des plantations de palmiers à huile et de la déforestation en Colombie, Eloyda Mejia celui des exploitations minières au Guatemala, à côté des interventions d'environnementalistes britanniques et d'autres défenseurs. Cette rencontre a permis à ces deux associations accompagnées par PBI d'établir des liens avec des universitaires, des avocats, le réseau des environnementalistes qui peuvent offrir leur solidarité.



Visages de disparus déployés au cours d'une marche dénonçant l'impunité, à Guatemala City

Photo: PBI

Le courage et la ténacité des associations de victimes et d'avocats ont donné lieu à une grande première : l'Association de familles de détenus, disparus et victimes de violations aux droits humains au Mexique (AFADEM) est parvenue à poursuivre devant la Cour inter-américaine des droits de l'homme le premier cas de disparition intervenue pendant la « sale guerre » du Mexique. C'est, potentiellement, un précédent pour d'autres crimes.

L'accompagnement assuré par PBI pendant 8 ans a joué un rôle essentiel dans cette réussite. Tita Radilla de l'AFADEM nous dit : « l'opinion internationale compte aux yeux de notre gouvernement, c'est pourquoi, lorsque nous sommes accompagnés par une ONG internationale, il doit faire plus attention à nous. Quand les familles savent qu'elles sont accompagnées... cela leur donne plus de tranquillité d'esprit ».

La judiciarisation « frauduleuse » des défenseurs

Les organisations de défense des droits humains, surtout en Amérique latine, sont de plus en plus victimes d'accusations frauduleuses, généralement fondées sur de faux témoignages ou sur la manipulation de rapports des services secrets. Cette pratique les oblige à consacrer du temps, de l'argent et de l'énergie pour se défendre, moyens qui ne sont pas utilisés pour leur mission de défense des droits humains. Ces accusations infondées peuvent aussi compromettre le soutien dont bénéficient les défenseurs et augmenter les risques d'agression.

En Colombie, la CIJP et les communautés de déplacés qu'elle soutient ont été de façon répétée la cible de calomnies. PBI a attiré l'attention de la communauté internationale sur ces diffamations, à travers ses publications et ses réunions avec le milieu diplomatique. C'est ainsi que nous contribuons à mettre fin à ces pratiques et à lutter contre la stigmatisation des défenseurs des droits humains.

Témoignages de volontaires

L'accompagnement offert par PBI élargit les frontières de ce qu'on appelle « la communauté internationale » au-delà des gouvernements, des Nations unies, et des agences humanitaires. Les volontaires PBI sont un pont entre les militants locaux menacés et le reste du monde, ainsi qu'entre leurs communautés locales et le combat mondial pour la paix et les droits humains. Les volontaires font partie du réseau mondial qui lutte pour le respect des droits humains, quand ils sont sur le terrain et par leurs activités quand ils rentrent chez eux.

Les volontaires et leur sécurité

Avant d'entreprendre un accompagnement, particulièrement si celui-ci est à haut risque, l'équipe PBI fait une analyse rigoureuse de la situation politique locale et informe l'armée, la police et les autorités locales que les volontaires PBI vont se déplacer dans la région. Ce niveau élevé de visibilité manifeste aux autorités qu'elles seront tenues pour responsables de ce qui pourrait arriver aux volontaires ou aux personnes accompagnées. Par précaution, les ambassades des pays dont les volontaires sont ressortissants sont également informées. Quand ils entreprennent un accompagnement, les volontaires disposent d'un téléphone mobile (ou d'un téléphone satellitaire dans les contrées reculées) afin de pouvoir communiquer avec l'équipe et les organismes qui les soutiennent. L'équipe de terrain est adossée à un réseau de soutien international qui lui donne un poids politique, dissuadant ceux qui voudraient aggraver les organisations accompagnées ou les volontaires.

Tomasz Krzyzowski, Suède (Projet Colombie)

« Ce que je préfère à PBI c'est son principe de non-ingérence, qui signifie que les volontaires n'essaient pas d'intervenir dans le travail des organisations accompagnées. La mission de PBI est de protéger les ONG défendant les droits humains et les communautés de déplacés sans essayer d'influencer leurs projets et leurs idéaux. »

Marielle Tonossi, Suisse (Projet Mexique)

« Si je devais résumer cette année mexicaine, je dirais que ce fut une expérience extraordinaire, tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel. Malgré les



Marielle Tonossi accompagnant Obdulia Balderas de ROGAZ (réseau d'organismes défendant l'environnement à Zihuatenejo, Mexique)

difficultés quotidiennes, les discriminations, les pressions et les violences qu'ils subissent, les défenseurs des droits humains mènent jour après jour leur combat pour un monde plus juste. Leur exemple m'a rendue plus forte. De retour en Suisse, je compte bien continuer à soutenir ces militants de terrain, pour que leur voix soit entendue. »

Guro Nilsen, Norvège (Projet Colombie)

« En Colombie j'ai vraiment appris ce que voulait dire 'travailler en équipe'. Comment oeuvrer à ce que je crois et laisser tomber ce qui n'est pas important. J'ai beaucoup appris en matière de sécurité et de protection et je pense que c'est un point fort de PBI. J'ai aussi appris ce qu'étaient la guerre et la paix et ce qu'il en était pour les gens de vivre au milieu d'un conflit armé. J'ai appris ce qu'était le déplacement de populations et la résistance de l'être humain. J'ai appris à détester voir des armes dans un espace public. J'ai appris à espérer. »



Megan Ciotti accompagnant Yan Christian Warinussy, un avocat défenseur des droits humains

Megan Ciotti, Royaume-Uni (Projet Indonésie)

« Je me suis engagée à PBI parce que, depuis longtemps, je souhaitais m'investir dans un travail en faveur des droits humains à l'étranger. Deux aspects de PBI m'ont particulièrement attirée : le fait, d'abord, que notre accompagnement ne s'ingère pas dans le fonctionnement des organisations locales et respecte l'idée qu'elles sont le mieux à même de savoir comment résoudre les problèmes locaux. Et puis le principe de non-violence qui comprend celui de 'prise de décision au consensus' et de 'gestion non-hiérarchique' ».

- Nombre de volontaires présents dans les Projets de PBI en 2007 : 134
- Nombre moyen de volontaires sur le terrain à un moment donné : 66
- Origine nationale des volontaires (24 pays) : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Colombie, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Guatemala, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Mexique, Norvège, Pays Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse.
- Durée minimale du séjour d'un volontaire sur le terrain : 1 an

Rapport financier 2007 *

Compte de résultats pour l'année civile 2007 :

	2007 USD	2006 USD
Produits		
Participations des groupes nationaux et subventions :	3,686,685	3,266,015
Dons individuels :	43,316	63,429
Autres recettes :	79,545	70,503
Produits financiers :	10,284	14,303
	3,819,830	3,414,250
Charges		
Projets sur le terrain :		
Colombie	1,533,537	1,135,358
Guatemala	308,685	243,156
Indonésie	651,274	630,764
Mexique	289,664	220,413
Népal	450,278	298,359
Secrétariat International	223,568	150,322
	3,457,006	2,678,372
Résultat net de l'année	362,824	735,878
Bénéfices liés au change	111,150	
Report à nouveau	1,195,847	459,969
Total du report à nouveau	1,669,821	1,195,847

Bilan au 31 décembre 2007 :

	2007 USD	2006 USD
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations	142,998	100,343
ACTIF CIRCULANT		
Débiteurs	876,317	196,800
Liquidités	1,290,683	1,346,858
	2,167,000	1,543,658
DETTES À COURT TERME (MOINS D'UN AN)	640,177	448,154
ACTIF CIRCULANT NET	1,526,823	1,095,504
ACTIF NET	1,669,821	1,195,847
RÉSERVES		
Fonds consacrés aux Projets	1,291,849	947,387
Fonds consacrés au Secrétariat International	377,972	248,460
TOTAL DES RÉSERVES	1,669,821	1,195,847

Déclaration du Conseil international

Cette présentation simplifiée des comptes n'est qu'un résumé des informations publiées dans le rapport financier complet de PBI qui a été soumis à un audit indépendant et approuvé par le Conseil international le 29 octobre 2008.

Ce résumé peut ne pas être suffisant pour permettre une compréhension exhaustive du fonctionnement financier de l'organisation. Ceux qui souhaiteraient des informations plus complètes, comprenant notamment le rapport d'audit, peuvent les obtenir sur le site web : www.peacebrigades.org ou auprès du bureau de PBI International à Londres.

Déclaration du commissaire aux comptes ayant examiné le résumé ci-joint et responsabilités respectives du commissaire aux comptes et des administrateurs :

Le résumé des comptes est de la responsabilité du Conseil international de PBI. Il est de notre responsabilité (de commissaire aux comptes) de vous attester de leur cohérence avec les comptes détaillés. Notre rapport sur les comptes détaillés de PBI comprend des informations sur les responsabilités respectives du Conseil international et du commissaire aux comptes en ce qui concerne la préparation et le contrôle des comptes.

Critères d'analyse :

Nous avons exécuté notre travail conformément aux règles définies dans le bulletin 1999/6 intitulé « Déclaration des Commissaires aux comptes concernant le résumé des informations financières » publié par l'association professionnelle des auditeurs comptables, en usage au Royaume-Uni.

Avis

Nous attestons que le résumé des comptes est cohérent avec les comptes développés de PBI International pour l'année civile 2007.

Critchleys, Commissaires aux comptes et auditeurs assermentés, novembre 2008.

* Ces comptes ne comprennent pas les comptes des groupes nationaux. Bien que chaque groupe national doive adhérer aux principes de PBI, pour pouvoir user de ce nom et être reconnu par PBI International, les groupes nationaux sont des entités libres de choisir les structures qui régissent leur fonctionnement, et légalement responsables de leurs activités. Pour plus d'information sur les comptes des groupes nationaux, veuillez les contacter directement (adresses en dernière page).

Merci à...

PBI tient à remercier ceux qui ont rendu notre travail possible grâce au temps qu'ils nous ont consacré, grâce à leur énergie et leurs contributions financières.

Donateurs institutionnels :

Agence espagnole de coopération internationale (AECI) ; Agence catalane de coopération et de développement (ACCD) ; Alistair Berkley Charitable Fund ; The Allan & Nesta Ferguson Charitable Trust ; Amnesty International – Americas Human Rights Defenders Program ; Appletree Fund ; Ayuntamientos españoles de Camargo, Palencia, Pamplona, Santander, Valladolid y Vitoria ; A. W. 60 Charitable Trust ; Basilian Fathers Human Development Fund (Canada) ; Bischofe Hildesheim ; British Embassies in Indonesia and Nepal ; Broederlijk Delen ; The Bromley Trust ; The Bryan Guinness Charitable Trust ; The Calpe Trust ; Caja de Burgos ; Canadian International Development Agency (CIDA) ; Canadian Auto Workers (CAW) ; Catholic Fund for Overseas Development (CAFOD) ; Charities Aid Foundation ; Christian Aid ; Civil Peace Service/Federal Ministry for Economic Cooperation and Development – Germany ; Clifford Chance ; CMC/AMA(Netherlands) ; Danish Embassy ; Department of Foreign Affairs, Switzerland ; Diakonia Sweden ; Diakonisches Werk ; Diocese Limburg and Hildesheim ; Fairshare Foundation ; Fons Català (Catalan Cooperation Agency) ; Fund for Nonviolence (USA) ; Fund for Global Human Rights ; Fons Mallorqui de Solidaridad y Cooperacion ; Fonds associatif Non-Violence XXI (France) ; Foundation Umverteilen ; Ministère français des Affaires étrangères et européennes ; Garden Court Chambers ; German Federal Foreign Office ; Gandhian Foundation, GFM ; Gobierno de Cantabria ; Government of Canton Vaud ; Hannover Church ; Herb Block Foundation (USA) ; HIVOS ; ICCO ; Intermon Oxfam ; Institute for Foreign Cultural Relations/zivik, Germany ; Ireland Aid ; Kerkinactie ; Lonely Planet ; The Law Society Charity ; Marmot Charitable Trust ; Mental Health Programme, Italy ; The Merry Trust ; Misereor ; Mugarik Gabe, Gobierno de Navarra ; Norwegian Ministry of Foreign Affairs ; Oakdale Trust ; Ole Hansen & Partners ; Ontario Public Service Employees Union (OPSEU) ; Oxfam GB ; Oxfam Solidarity ; Overbrook Foundation (USA) ; Polden-Puckham Charitable Foundation ; Primate's World Relief Development Fund (Canadian Anglican Church) ; Prisoners of Conscience Appeal Fund ; Project Counselling Service ; Protestant Church Deanery ; Radley Charitable Trust ; Reed Smith Richards Butler ; Rights and Democracy (Canada) ; Rufford Maurice Laing Foundation ; SC And ME Morland's Charitable Trust ; The Scurrah Wainwright Charity ; Sigrid Rausing Trust ; Simons Foundation ; Sodepaz ; Stichting Vluchteling ; Stiftung Umverteilen ; La Tavola Valdese (Italy) ; Tinsley Foundation (UK) ; Trocaire (Ireland) ; United Evangelical Mission (UEM) Wuppertal ; W.F. Southall Trust ; Weltwärtz.

« Il y a deux avantages au fait de posséder un passeport étranger dans une zone de conflit. Vous pouvez l'utiliser pour embarquer sans difficultés sur le prochain vol retour. Ou vous pouvez l'utiliser comme un outil pour aider à la protection des droits humains. »

*Hans-Ulrich Krause,
Volontaire PBI*

Felipe Arreaga Rios (Organisation de femmes écologistes de la Sierra de Petatlan -OMESP-), Guerrero au Mexique, accompagné par un volontaire PBI. Felipe et son épouse Celsa Valdovinos ont été confrontés aux menaces, à l'intimidation et aux emprisonnements arbitraires du fait de leur travail de promotion des droits des femmes et de protection de l'environnement. A propos de l'accompagnement de l'OMESP depuis 2005 par PBI, Felipe nous dit : « Si PBI ne nous avait pas accompagnés, nous serions morts. »



Photos PBI

Pour contacter PBI

Projets

PROJET COLOMBIE

11, rue de la Linière
1060 Bruxelles, Belgique
Tel: +32 (0) 2-609-4400
Fax: +32 (0) 2-609-4401
Email: info@pbicolombia.org

PROJET GUATEMALA

C/ Sevilla, 19 Pta 14
46006 Valencia
Espagne
Tel/fax: +34-963-816-835
Email: coordinacion@pbi-guatemala.org

PROJET INDONESIE

PeMad Building,
Jl Damai Mudal RT 01/19,
Sariharjo Ngaglik, Sleman,
Yogyakarta, 55581
Indonesie
Tel: +62-274-446-3996
Email: coordinator@pbi-indonesia.org

PROJET MEXIQUE

P.O. BOX 40007
San Francisco, CA 94140, USA
Tel: +1-415-287-0895
Email: coordinacion@pbi-mexico.org

PROJET NEPAL

P.O. BOX 8975
EPC 1865
Kathmandou, Népal
Tel: +977-98510-18849
Email: pbiktm@pbinepal.org

Groupes nationaux

Aotearoa/Nouvelle Zélande

PO Box 7268
Wanganui, NouvelleZélande
Tel: +64-6-345-0634
Email: pbiet@clear.net.nz

Australie

PO Box 2172
Fitzroy
Victoria 3065, Australie
Tel: +61-3-9415-6642
Email: pbiaustralia@peacebrigades.org

Belgique

Rue de Linière, 11
1060 Bruxelles, Belgique
Tel: +32-(0)2-609-44-05
Email:pbibelgium@scarlet.be

Canada

145 Spruce Street, Suite 206
Ottawa, Ontario
K1R 6P1, Canada
Tel: +1-613-237-6968
Fax: +1-613-563-0017
Email: info@pbicanada.org

France

21 ter rue Voltaire
75011 Paris, France
Tel: +33-14-373-4960
Email: pbi.france@free.fr

Allemagne

PBI Deutscher Zweig. E.V.
Bahrenfelder Strasse 79
22765 Hamburg, Germany
Tel: +49-40-380-6903
Fax: +49-40-386-9417
Email: info@pbi-deutschland.de

Italie

Via L. Bartolini, 7
20155 Milan
Italie
Tel: +39-349-587-0942
Email: pbi.vavassori@gmail.com

Luxembourg

166 Cité Roger Schmitz
L-7381 Bofferdange
LUXEMBOURG
Tel: +35-2-26-29-6001
Email: pbilux@yahoo.com

Pays-Bas

Oudegracht 36
3511 AP Utrecht
Pays Bas
Tel: +31-6-164-98-221
Email: info@peacebrigades.nl

Norvège

Postboks 1742 Vika
N-0121 Oslo, Norvège
Tel: +47-482-80-478
Email: ingvild.daasvand@pbi.no

Espagne

Madre Vedruna 12
5 Dcha
01008 Vitoria-Gasteiz, Espagne
Tel: +34-945-132-158
Email: pbiee@pangea.org

Suède

Blomstigen 10
S-424 37 Angered, Suède
Tel: +46-31-330-6450
Email: info@pbi.nu

Suisse

Gutenbergstrasse 35
3011 Berne, Suisse
Tel:+41-31-372-4446
Fax: +41-31-372-4445
Email: info@peacebrigades.ch

Royaume Uni

1b Waterlow Road
London N19 5NJ, Grande Bretagne
Tel/fax: +44-(0)20-7281-5370
Email: susibascon@peacebrigades.org.uk

Etats-Unis

1326 9th St
Washington DC 20001, USA
Tel: +1-202-232-0142
Fax: +1-202-232-0143
Email: info@pbiusa.org

Groupe associé

Portugal

R. Conde de Almoester
No 68-3 Esq
1500-196 Lisbonne, Portugal
Tel: +351-965-718-195
E-mail david_avila@clix.pf

Bureau International

55-64 Leonard Street
London EC2A 4LT, GB
Tel : +44-20-7065-0775
E-mail admin@peacebrigades.org
Site web : www.peacebrigades.org